

Les travailleurs sociaux de la protection de l'enfance tirent le signal d'alarme

Educateurs spécialisés, assistants de travail social... ils sont nombreux à dénoncer les conditions d'exercice de leur métier. Une réforme du secteur est attendue à la rentrée

Avant, chaque semaine, Yves (le prénom de tous les travailleurs sociaux qui ont témoigné a été modifié, à leur demande) partageait avec ses collègues ses inquiétudes autour de son travail, ses difficultés, ses joies aussi. «*On avait régulièrement des moments d'échanges qui permettaient d'évoquer en équipe le cas d'une famille, d'un enfant*», se souvient cet éducateur spécialisé, qui travaille depuis trente ans dans la protection de l'enfance. Mais en quelques années, ces réunions se sont faites de plus en plus rares, et puis elles ont quasiment disparu. Pas assez «*rentables*».

«*On passe un temps fou à remplir des tas de documents, ce qui évite de penser les situations, les relations*», se désole Yves, faisant écho à nombre de témoignages que *Le Monde* a recueillis à l'occasion de la tenue des 12^e Assises nationales de la protection de l'enfance, jeudi 4 et vendredi 5 juillet, à Marseille. Une petite centaine de travailleurs sociaux (éducateurs spécialisés, assistants de travail social, animateurs socioculturels...) s'étaient donné rendez-vous jeudi, à l'ouverture, pour alerter sur leurs difficultés, à l'appel de plusieurs syndicats et collectifs.

«Manque criant de moyens»

Camille, qui travaille dans un centre maternel où elle accompagne des mères seules en difficulté, était présente: «*Dans ma structure, nous sommes une grosse équipe, ce qui permet d'avoir un maillage éducatif autour des familles et de faire un travail de qualité, en amont, pour éviter la dégradation des situations. Mais ça tend à disparaître. Les collègues qui partent à la retraite ne sont pas remplacés, et on est dans une logique où on privilégie l'urgence dans le*

« Je dis quoi à des parents qui n'ont pas vu depuis deux mois leur enfant placé parce que je n'ai pas le temps de m'en occuper ? », interroge Yves

cas des enfants maltraités, plus la prévention », dénonce-t-elle.

En 2018, huit milliards d'euros ont été consacrés au secteur de la protection de l'enfance. Un budget considérable mais qui ne parvient pas à faire face à l'augmentation des prises en charge due notamment, sur certains territoires, à l'afflux des mineurs non accompagnés venus de l'étranger, et à l'arrivée dans le dispositif de jeunes de plus en plus cabossés.

A l'échelle nationale, les professionnels ont la charge de 341 000 mineurs considérés en danger, dont la moitié environ sont placés en établissements ou en familles d'accueil. Qu'ils soient salariés d'un département ou employés par une structure prestataire, tous témoignent d'une forme de délitement, d'un «*système à bout de souffle*», comme le qualifie Michèle Créoff, vice-présidente du Conseil national de la protection de l'enfance, une instance de consultation placée auprès du gouvernement.

«*On est en situation de total essoufflement mais on a les moyens de faire en sorte que ça soit une opportunité*», espère-t-elle, en plaidant pour que l'Etat, les départements et les associations se réu-

nissent pour changer les pratiques. Le secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance, Adrien Taquet, doit annoncer à la rentrée une réforme de l'aide sociale à l'enfance.

«*L'écart se creuse entre l'intérêt de l'enfant et les moyens qu'on a pour le protéger, ce qui est une source indéniable de souffrance pour les travailleurs sociaux*», estime Laura Izzo, auteure, avec Christophe Anché, de *Du côté des enfants en danger*, un passionnant ouvrage qui raconte leur quotidien de professionnels de la protection de l'enfance, paru en avril aux éditions des Equateurs (158 p., 18 euros). «*Le déficit de reconnaissance lié aux difficultés et au stress de ce métier, à son envahissement par des techniques managériales déshumanisantes et au manque criant de moyens, participe de l'effritement d'une profession en perte de sens*», observent-ils dès le début du livre.

Nombreux sont ceux qui s'inquiètent des délais de mise en œuvre des mesures de procédure éducative ou judiciaire, qui peuvent se compter en années. Comment effectuer un travail de qualité avec 25 ou 30 dossiers suivis, qui nécessitent de l'attention et du temps? «*Je suis censé dire quoi, à des parents qui n'ont pas vu depuis deux mois leur enfant placé parce que je n'ai pas le temps de m'en occuper?*», interroge Yves. «*Dans mon association, on a une liste d'attente des enfants en danger, pour qui on n'a pas de solution*», témoigne une éducatrice.

L'arrivée dans les services de la protection de l'enfance d'une génération de cadres fraîchement sortis d'écoles, n'ayant pour beaucoup jamais été sur le terrain, est également source d'incompréhension. «*Quand je parle accompagnement, relation, on me répond objectifs, freins, obstacles*»,

soupire Yves. Résultat : une crise des vocations et le recours, dans certaines structures, à du personnel non qualifié.

Depuis peu de temps, aux quatre coins du pays, ça craque. La désespérance des travailleurs sociaux, dont la plupart ont choisi leur métier par vocation, s'exprime. La presse quotidienne régionale se fait l'écho des débrayages, manifestations, parfois même des grèves longues, comme dans le Nord, en novembre 2018. Rien que pour les six premiers mois de l'année, des actions ont été menées en Charente-Maritime (débrayage en mars), dans les Pyrénées-Orientales (grève en avril), en Indre-et-Loire (grève début mai), dans le Bas-Rhin et les Côtes-d'Armor (grèves, mi-mai), dans le Cher (manifestation en juin)...

« Une poudrière »

Chaque mobilisation s'inscrit dans des enjeux locaux, liés à la mise en œuvre de politiques départementales, mais leur énumération témoigne d'une crise profonde à l'œuvre, largement reconnue. Ainsi, Frédéric Bierry, président de la commission solidarité et affaires sociales de l'Assemblée des départements de France, lui-même président du conseil départemental du Bas-Rhin, estime «*urgent de revaloriser les métiers du social et du médico-social, et en particulier ceux de la protection de l'enfance, qui font face à des pressions multiples*».

Aujourd'hui, un travailleur social débutant gagne en moyenne 1300 euros net par mois. Juliette, qui travaille dans un service d'adoption, prévient : «*On est sur une poudrière, et ce sont les enfants qui font les frais de tout ça.*» Des enfants qui seront la société de demain. ■

SOLÈNE CORDIER

